

**PROCES VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LABÉCÈDE-LAURAGAIS du Lundi 25 Avril 2022**

Conformément à la convocation du 19 Avril 2022, le Conseil Municipal de la commune de Labécède-Lauragais s'est réuni à la Mairie à 18h30.

Etaient présents :

Monsieur Jean François POUZADOUX, Maire ; Madame Germaine CANDEBAT, 1^{ère} Adjointe ; Madame ; Madame Laetitia LASSALLE, 3^{ème} Adjointe ; Madame Christiane ARIBAUD, Monsieur Cédric FERRIERE Monsieur Clément ROUX, Monsieur Flavien VALENSI, Conseillers Municipaux.

Excusé : Monsieur Stéphane VITALE, Conseiller Municipal ; Florence MARTIN, 2^{ème} Adjointe avec pouvoir donné à Madame Christiane ARIBAUD, Conseillère Municipale ; Monsieur Romuald ROUGE, Conseiller Municipal avec pouvoir donné à Monsieur Clément ROUX, Conseiller Municipal.

Absent : Madame Corine WELTMAN, Conseiller Municipal.

Une feuille de présence est signée par chaque membre présent et sera jointe au compte rendu.

Le Conseil Municipal désigne Clément ROUX secrétaire de séance.

Rappel de l'Ordre du jour :

- 1 - Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 Avril 2022.
- 2 - Approbation du Budget Primitif 2022 (fonctionnement et investissements).
- 3 - Approbation des taux d'imposition communaux.
- 4 - Approbation du montant des indemnités des élus.
- 5 - Espaces naturels Sensibles : Approbation de l'étude de milieu à la Micoulade.
- 6 - Réhabilitation du chemin de Labécède à Saint Ferréol : Approbation du devis de débroussaillage.
- 7 - Restauration du Calvaire : Approbation du devis de maçonnerie.
- 8 - Garde-corps Place Louis Mas et Porte d'Amont : Approbation du devis de ferronnerie.

Questions diverses :

Groupement de chasse (programmation de la réunion de concertation).

Monsieur le Maire informe que les points 5 et 6 sont retirés de l'ordre du jour pour cette séance.

Le Conseil Municipal a délibéré et s'est prononcé sur les points inscrits à l'ordre du jour.

1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal 11 Avril 2022 :

Le procès-verbal a été joint à la convocation, chaque membre du conseil a pu en prendre connaissance.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte rendu du 11 Avril 2022

2- Approbation du Budget Primitif de fonctionnement et des investissements 2022:

Monsieur le Maire laisse la parole, pour la présentation à Mme la Première adjointe Germaine Candebat, Déléguée aux Finances et au Budget.

Le budget de fonctionnement présente pour 2022 un excédent prévisionnel de 31 412 €, le report des excédents des exercices précédent est de 456 760 €, le total de 488 172€ est reporté au budget des investissements.

La capacité d'autofinancement est de 478 656€ (488 172€- 9 516€ du remboursement de l'annuité du capital de l'emprunt de l'école)

Le budget des investissements bénéficie d'un report des exercices précédents de 355 633€.

Les dépenses d'investissements prévisionnelles de 1 115 668€ (hors remboursement de l'emprunt) sont détaillées ci-après.

Commune de Labécède Lauragais - Budget Primitif Fonctionnement 2022

Dépenses			Recettes		
Achats et prestations de services <i>Fournitures: scolaires, eau, électricité, carburants, plantes, petit équipement, voirie, entrées piscine</i>	43 450	13%	Produits de services <i>Rembt de mise à dispo de personnel école</i>	15 920	4%
Services Extérieurs <i>Entretien Réparations Mobilier et Immobilier, assurances, locations matériel, honoraires, Fêtes et cérémonies, Transport école, Dépenses imprévues</i>	103 000	30%	Impôts et Taxes <i>Fonciers, Habitation, attrib compens cccla, taxe add (pref)</i>	247 163	65%
Taxes	6 300	2%	Dotations et Participations <i>Etat, compens d'exonérations</i>	66 546	18%
Charges de Gestion Courante <i>Indemnités et cotisations élus, subventions associations</i>	42 770	12%	Revenus des immeubles <i>Logements sociaux, Fermages, la poste</i>	48 037	13%
Charges de personnel	143 530	41%	Divers (degrev taxes fonc)	483	
Charges financières	1 178				
Dotation Amortissement	1 565	0%			
Atténuations de Produits	4 944	1%			
Total Dépenses	346 737		Total Recettes	378 149	
Excédent Prévisionnel			31 412		
Excédent reporté de 2021			456 760		
Transféré aux Investissements			488 172		

Commune de Labécède Lauragais - Budget Primitif Investissements 2022

Dépenses			Recettes		
Rembt Capital Emprunt	9 516	1%	Remboursement TVA et taxes	37 516	13%
000 - Divers	64 800	6%	Subvention Eclairage Public 1ère tranche	10 800	4%
13- La Micoulade	130 000	12%	Subvention Micoulade	24 578	9%
14- Cœur de Village	281 763	25%	Subventions invest attendues 2022	206 920	74%
15 - Voirie	77 500	7%	<i>Sous total</i>	<i>279 814</i>	
16 - Multiservices	50 000	4%	Amortissements	1 565	
17 - Liaison Pôle de vie	100 000	9%	Report de l'année du Fonctionnement	488 172	
18 - Atelier communal	50 000	4%	Report année Précédente	355 633	
19 - Matériel espaces verts	30 000	3%	Investissements		
20 - Eglise et Moulin Saint Aurent	255 000	23%			
21 - Travaux Syaden	46 400	4%			
041 - Régularisations	30 205				
Total	1 125 184		Total	1 125 184	

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve à l'unanimité au scrutin formel à main levée le budget primitif de fonctionnement ainsi que le budget primitif des investissements pour 2022.

Autorise Monsieur le Maire à signer les délibérations correspondantes,

Ci-après le résultat des votes :

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									A
DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	878 266,00	0,00	0,00	1 125 184,00	1 125 184,00	0,00	1 125 184,00	1 125 184,00	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	130 179,00	0,00	0,00	64 800,00	64 800,00	0,00	64 800,00	64 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	716 217,00	0,00	0,00	1 020 663,00	1 020 663,00	0,00	1 020 663,00	1 020 663,00
	Total des dépenses d'équipement	846 396,00	0,00	0,00	1 085 463,00	1 085 463,00	0,00	1 085 463,00	1 085 463,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 432,00	0,00	0,00	9 516,00	9 516,00	0,00	9 516,00	9 516,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	9 432,00	0,00	0,00	9 516,00	9 516,00	0,00	9 516,00	9 516,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	855 828,00	0,00	0,00	1 094 979,00	1 094 979,00	0,00	1 094 979,00	1 094 979,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (6)	0,00	0,00	0,00	30 205,00	30 205,00	0,00	30 205,00	30 205,00
041	Opérations patrimoniales (7)	22 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	22 432,00	0,00	0,00	30 205,00	30 205,00	0,00	30 205,00	30 205,00
	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
	Total des dépenses d'investissement cumulées								1 125 184,00

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A
RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	544 891,00	0,00	769 551,00	769 551,00	769 551,00	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	40 316,00	0,00	226 296,00	226 296,00	226 296,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16440, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	40 316,00	0,00	242 296,00	242 296,00	242 296,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1088)	85 654,00	0,00	37 516,00	37 516,00	37 516,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16440, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	85 654,00	0,00	37 516,00	37 516,00	37 516,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	125 970,00	0,00	279 814,00	279 814,00	279 814,00
021	Virement de la section de fonctionnement	394 924,00	0,00	468 172,00	468 172,00	468 172,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 565,00	0,00	1 565,00	1 565,00	1 565,00
041	Opérations patrimoniales (6)	22 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	418 921,00	0,00	469 737,00	469 737,00	469 737,00
	R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					355 633,00
	Affectation au compte 1068 (8)					0,00
	Total des recettes d'investissement cumulées					1 125 184,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Operation	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
12	Groupe scolaire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	La Micouliade		0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00
14	Opération coeur de village		4 041,65	0,00	261 763,00	261 763,00	0,00	261 763,00
15	Voie		9 650,37	0,00	77 500,00	77 500,00	0,00	77 500,00
16	Point multi-services		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
17	Liaison pôle de vie		0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
18	Abatier communal		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
19	Matériel espace vert		0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
20	Eglise et Moulin Saint Aurent		0,00	0,00	255 000,00	255 000,00	0,00	255 000,00
21	Travaux / SYADEN		0,00	0,00	46 400,00	46 400,00	0,00	46 400,00
TOTAL			13 692,22	0,00	1 020 663,00	1 020 663,00	0,00	1 020 663,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			i			ii			iii = i + ii
TOTAL		745 495,00	0,00	0,00	834 969,00	834 969,00	0,00	834 969,00	834 969,00
011	Charges à caractère général (3)	142 650,00	0,00	0,00	152 750,00	152 750,00	0,00	152 750,00	152 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	146 380,00	0,00		143 530,00	143 530,00		143 530,00	143 530,00
014	Atténuations de produits	4 944,00	0,00		4 944,00	4 944,00		4 944,00	4 944,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6566) (3)	54 470,00	0,00	0,00	42 770,00	42 770,00	0,00	42 770,00	42 770,00
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		347 744,00	0,00	0,00	343 994,00	343 994,00	0,00	343 994,00	343 994,00
66	Charges financières	1 262,00	0,00		1 178,00	1 178,00		1 178,00	1 178,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 262,00	0,00	0,00	1 178,00	1 178,00		1 178,00	1 178,00
Total des dépenses réelles		349 006,00	0,00	0,00	345 172,00	345 172,00	0,00	345 172,00	345 172,00
023	Virement à la section d'investissement	394 924,00			488 172,00	488 172,00		488 172,00	488 172,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 565,00			1 565,00	1 565,00		1 565,00	1 565,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		396 489,00			489 737,00	489 737,00		489 737,00	489 737,00

D662 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 834 969,00

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B
RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	370 152,00	0,00	378 149,00	378 149,00	378 149,00
013	Aténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 871,00	0,00	7 820,00	7 820,00	7 820,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	113 175,00	0,00	107 438,00	107 438,00	107 438,00
731	Fiscalité locale	133 854,00	0,00	130 725,00	130 725,00	130 725,00
74	Dotations et participations (2)	87 636,00	0,00	86 546,00	86 546,00	86 546,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	47 616,00	0,00	48 037,00	48 037,00	48 037,00
	Total des recettes de gestion des services	370 152,00	0,00	369 666,00	369 666,00	369 666,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	483,00	483,00	483,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	483,00	483,00	483,00
	Total des recettes réelles	370 152,00	0,00	370 149,00	370 149,00	370 149,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
				R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		456 760,00
				Total des recettes de fonctionnement cumulées		834 909,00

3- Approbation des taux d'imposition communaux.

Monsieur le Maire rappelle que,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de budget pour l'année 2022,

Il convient de fixer les taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2022 :

- TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties)
- TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties)
- CFE (Contribution Foncières des entreprises)

Il rappelle que le conseil municipal avait délibéré le 9 Avril 2021 pour les taux suivants pour 2021 :

TFPB : 43.05%, TFPNB : 100.28%, CFE : 0%.

Il précise que :

- Ces taux permettent d'assurer le produit total des impôts directs communaux finançant les dépenses courantes de la commune :
- Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat en fonction du bien immobilier et connaît chaque année une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Il propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve à l'unanimité au scrutin formel à main levée les taux d'imposition suivants pour l'année 2022 :

TFPB : 43.05% ; TFPNB : 100.28% ; CFE : 0%, soit une reconduction à l'identique des taux de l'année 2022.

Autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés et délibérations correspondantes.

4- Approbation du montant des indemnités des élus

Monsieur le Maire expose que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Vu les arrêtés municipaux du 15 Juin 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire ;

Considérant que pour une commune de 419 habitants le taux maximal de l'indemnité de fonction d'un adjoint est fixé à 9.90% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi les indemnités de fonctions versées aux adjoints au maire, étant entendu que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet immédiat de fixer les indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au maire au barème suivant : 9.90% % de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Annexe à la délibération :

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal (En vertu de l'article L 2123-20-1 du CGCT

5- Espaces naturels Sensibles : Approbation de l'étude de milieu à la Micoulade.

Monsieur le Maire a retiré ce point de l'ordre du jour en l'absence (excusée) de Madame Florence MARTIN 2^{ème} adjointe et porteuse du projet.

6- Réhabilitation du chemin de Labécède à Saint Ferréol : Approbation du devis

Monsieur le Maire a retiré ce point de l'ordre en l'absence de concertation préalable avec des riverains concernés. Monsieur Cédric FERRIERE Conseiller municipal demande à lire devant le conseil municipal une lettre rédigée avec les riverains concernant ce point. Monsieur le Maire n'accepte pas la lecture de cette lettre car le point n'est plus à l'ordre du jour. Monsieur le Maire propose que cette lettre soit lue lors de la réunion de concertation

7- Restauration du Calvaire : Approbation du devis.

Monsieur le Maire expose que la remise en place de la statue du Christ sur sa croix passe obligatoirement par la restauration et la sécurisation du monument qui les supporte, ce qui a été confirmé par les entreprises consultées, toutes deux venues sur le terrain. Seule l'entreprise de maçonnerie Thierry CESCO a répondu en proposant un devis à hauteur de 10 398.14€ HT.

Les soubassements du monument seront repris et stabilisés par de nouvelles fondations en béton armé : la marche faisant le tour du monument sera démontée préalablement puis remise en place. Une deuxième rangée de marche sera créée en-dessous : fondation en béton armé recouverte de pierres de taille de même nature et aspect que celle d'origine, préparées par un sous-traitant dougnois spécialisé (entreprise « Parlons Pierre » de la famille Rivals).

Ce seront donc deux niveaux de marches qui entoureront la base du monument, qui en sera embelli et consolidé.

Les épingles du corps massif du monument, dont le gonflement de rouille menace de faire éclater la pierre, seront piquetées et traitées.

Les pierres de taille éclatées du chapiteau du monument seront démontées, réparées et reposées. Ce démontage permettra de s'assurer de l'état des fers (emplanture de la croix et épingles) et de les traiter.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve à la majorité (7 voix pour, 2 Absentions) au scrutin formel à main levée le projet et le devis correspondants,

Autorise Monsieur le Maire à signer les devis et mises en paiement correspondantes.

8 - Garde-corps Place Louis Mas et Porte d'Amont : Approbation du devis

Monsieur le Maire rappelle que l'entreprise MYMETAL est en train de poser un nouveau garde-corps en ferronneries sur la rampe de l'église pour remplacer le garde-corps en bois pourrissant, conformément aux souhaits du conseil.

Il rappelle la nécessité urgente de remplacer les garde-corps de la place Louis Mas (anciennement Place de l'Eglise) et de la Porte d'Amont car ils ne protègent pas suffisamment le public, particulièrement les jeunes enfants, des risques de chute selon les normes actuellement en vigueur.

Il a consulté deux entreprises (MYMETAL et FERRONERIE JACQUOLOT).

Les devis promis par ces entreprises, ne sont pas parvenus en mairie, Monsieur le Maire reconduit cette délibération pour une prochaine séance.

9- Questions Diverses :

- Groupement de chasse : programmation réunion de concertation. Le jeudi 5 Mai à 19h30 à la mairie pour l'inventaire des besoins.

- Proposition de prix pour la vente de la remise de Mr Denis Bonnet par ses héritiers pour la somme de 10 000€. Le conseil souhaite proposer la somme de 8 000€.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 19h50

Le Maire
Jean-François POUZADOUX

Le Secrétaire de séance
Clément ROUX



